

Extrait du Secteur pastoral de Dinan

<http://www.secteurpastoral-dinan.catholique.fr/spip.php?article355>

# Recherches généalogiques

- Diocèse Saint Brieuc et Tréguier - Informations en Cotes d'Armor -



Date de mise en ligne : jeudi 1er septembre 2016

---

Copyright © Secteur pastoral de Dinan - Tous droits réservés

---

### **Accès aux Archives de Catholicité** (par Archives historiques).

En raison du statut particulier des Archives de Catholicité qui sont des archives privées, les généalogistes n'ont pas accès aux registres de Baptêmes, Mariages et Sépultures conservés au sein des Archives Diocésaines.

Dès lors, pour obtenir une copie intégrale d'un acte de catholicité (B.M.S.) certifiée conforme à l'original, il est nécessaire de faire la demande par courrier postal aux coordonnées suivantes :

Evêché - Service des Archives - Y.-M. ERARD  
10 rue Jean Métairie  
CS 44 224  
22042 St-Brieuc cedex 2  
[tel] 02 96 68 12 70

Toute demande doit être systématiquement accompagnée d'une enveloppe affranchie au tarif en vigueur pour la réponse et de deux euros (chèque à l'ordre de l'Association Diocésaine ou timbres) par acte souhaité.

À noter que le service ne délivre des copies d'actes de catholicité (baptême, mariage, sépulture) que dans la mesure où tous les renseignements nécessaires (nom, année, lieu) sont fournis.

Dans le cas contraire, il est inutile d'adresser une demande, car la recherche ne sera pas effectuée.

Enfin, le délai de communicabilité d'un acte de catholicité est de 100 ans à partir de la date de l'acte.